

Association des Médecins du Canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-2
La fondation Artères	2-3
Liens internet	4
Nouveaux certificats médicaux	5
Caisse maladie unique	6-7
Candidatures	7-9
Mutations	9
Petites annonces	10
Agenda	10-11

Votation sur la caisse unique : Une « claque » ou une défaite honorable ?

Beaucoup de nos collègues ont dû se sentir déprimés lorsqu'ils ont pris connaissance des résultats de la votation.

Nous avons répété que le résultat avait une certaine importance, mais que les idées et interrogations développées lors de la campagne étaient encore plus essentielles.

J'ai été étonné (en bien) par le changement d'attitude de la presse. D'une position attentiste, la presse a évolué vers une critique constructive du fonctionnement des caisses maladies. Ces interrogations ont été reprises par des parlementaires bourgeois (prise de position de madame Thérèse MEYER, conseillère nationale PDC fribourgeoise) qui avaient fait campagne contre la caisse unique. Il me semble que ce processus est devenu irréversible et que les caisses maladies vont devoir mieux s'expliquer sur l'établissement des primes, leur gestion et l'utilisation des réserves.

L'AMG, grâce au travail de son secrétaire général, avait depuis de nombreux mois alerté l'Etat et la presse sur ces problèmes, surtout sur

le trop perçu par assuré pour le canton de Genève (500 francs en 2005 et 350 francs en 2004 : chiffres cités par la NZZ le 21 janvier 2007). Elle est satisfaite de constater qu'elle ne s'était pas trompée.

Il est clair que nous ne devons pas arrêter de nous battre.

Mais il faut que nous proposons des idées novatrices pour pouvoir vraiment répondre aux interrogations de nos concitoyens. Etablissement des primes, gestion des réserves, pondération des primes selon le revenu, relations assurance de base et assurances privées, catalogue des prestations...

Le bureau de l'AMG, sous l'impulsion du docteur SELLEGER, a communiqué au Conseil une série de propositions. Le Conseil s'en est saisi et en débattrait dans un mois.

Vous verrez, certaines idées sortent des « sentiers battus ».

Suspense...

Dr Bertrand BUCHS



ÄRZTEKASSE



CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

Tout devient simple ...

avec la Caisse des Médecins comme partenaire

CAISSE DES MÉDECINS ROMANDIE

Route de Jussy 29 · Case postale 316 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 07

direction04@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch



www.arteres.org



Une fondation au service de la médecine publique genevoise

Une fondation visant à soutenir la médecine publique genevoise vient d'être créée à Genève. Baptisée «Artères», elle sera présidée par l'ancienne cheffe du service de chirurgie de l'Hôpital des Enfants, la Pre Claude Le Coultré. Son Conseil regroupe plusieurs personnalités de la communauté genevoise, dont le président de l'AMG, le Dr Pierre-Alain Schneider.

Créée ce mois à l'initiative des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de la Faculté de médecine de l'Université de Genève, la fondation Artères est une organisation à but non lucratif, privée et indépendante. Objectif ? Soutenir la médecine publique genevoise en levant les fonds nécessaires au financement de projets non couverts par les budgets courants des institutions. Des projets qui devront s'inscrire dans les domaines d'action de la fondation, soit la recherche clinique, la recherche fondamentale, l'amélioration du confort des patients ou encore l'humanitaire.

Ancienne cheffe de la chirurgie pédiatrique des HUG, vice-doyenne de la Faculté de médecine, la Pre Claude le Coultré a été choisie comme présidente, et le Pr Jacques Philippe, vice-doyen de la Faculté de médecine et médecin-chef du service d'endocrinologie, diabétologie et nutrition (HUG), comme vice-président.

Le conseil de fondation, constitué de 11 membres, regroupe des personnalités de la communauté genevoise, dont l'ancienne présidente de la confédération suisse, Ruth Dreifuss, l'industriel Patrick Firmenich, le député libéral Michel Halpérin et le président de l'AMG, le Dr Pierre-Alain Schneider. Les institutions sont notamment représentées par Bernard Gruson, Président du Comité de direction des HUG, et les Pr Charles Bader, vice-recteur de l'Université, et Jean-Louis Carpentier, doyen de la Faculté de médecine).

La Fondation identifiera et sélectionnera, par le biais d'un comité d'évaluation, des projets novateurs issus des équipes de terrains, qui ne peuvent être réalisés faute de moyens. Elle recherchera, essentiellement auprès d'acteurs privés, le financement nécessaire à

leur mise en œuvre. Les publics-cibles visés, qui vont des mécènes au grand public en passant par les entreprises du canton, seront approchés dans le cadre d'actions de fundraising adaptées aux caractéristiques particulières des projets.

Originale en Suisse, où le recours au don privé pour soutenir des structures hospitalières et universitaires est marginal, voire inexistant, cette initiative s'inscrit dans la tendance européenne actuelle visant à dynamiser le mécénat. Au niveau fédéral, la déductibilité fiscale des dons a été doublée l'an dernier, et un projet dans ce sens a été déposé à Genève pour faire de même au niveau cantonal.

La fondation Artères, qui a obtenu des autorités genevoises un préavis d'exonération fiscale positif, sera soutenue financièrement pendant deux ans par ses fondateurs, grâce à des fonds privés. La première campagne de recherche de fonds sera lancée à l'automne.

Liste des membres du Conseil de fondation

Pre Claude LE COULTRÉ

Présidente du Conseil de fondation,
Professeure et vice-doyenne associée de la Faculté de médecine de l'Université de Genève,
Ancienne cheffe de service de chirurgie pédiatrique (HUG)

Pr Jacques PHILIPPE

Vice-président du Conseil de fondation,
Professeur et vice-doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Genève,
Médecin-chef du service d'endocrinologie, diabétologie et nutrition (HUG)

Pr Charles BADER

Professeur et vice-recteur de l'Université de Genève

Pr Jean-Louis CARPENTIER
Professeur et doyen de la Faculté de médecine de
l'Université de Genève

Madame Ruth DREIFUSS
Ancienne présidente de la Confédération suisse

M. Patrick FIRMENICH
Président Directeur Général de la société Firmenich SA

Monsieur Bernard GRUSON
Président du Comité de direction des Hôpitaux uni-
versitaires de Genève

Maître Michel HALPERIN
Avocat, ancien Bâtonnier de l'Ordre
Député libéral,
Ancien président du Grand Conseil de la République
et canton de Genève

Dr Pierre-Alain SCHNEIDER
Président de l'Association des médecins du canton de
Genève

Maître Costin VAN BERCHEM
Avocat et notaire,
Ancien président de la Chambre des Notaires de
Genève

Madame Sabine VON DER WEID
Secrétaire permanente de l'Union des associations
patronales genevoises (UAPG)

www.arteres.org
Fondation Artères
Rue Micheli-du-Crest 20
CH 1211 Genève 14
T : 022 372 56 20 / F : 022 781 74 00
contact@arteres.org

Erratum Liste officielle des membres 2007

Le Dr Karin KÜRSTEINER est spécialiste en cardiologie.
Le Dr Jean-François BURKHALTER est médecin-conseil de la
Fédération des Entreprises Romandes, et le Dr Pierre BUFFLE est
médecin-adjoint.



Offre promotionnelle du mois

Offre découverte Uritop 10
Bandelettes urinaires 10 paramètres
Conditionnement spécial découverte par 25 tests

11,50 CHF*
Prix normal : 60,56 CHF / 100 tests

Caducée CaduMed

Ch. du Molan 39
Case postale 85
1223 Coligny
Fax : 022 786 70 04
Mail : info@caducee.ch

*Offre limitée aux 99 premières commandes
Prix TTC, port en sus en cas de commande isolée. Dans les autres
cas, les Conditions Générales de CaduMed s'appliquent.
Offre limitée à une seule commande par médecin.

Liens internet

Petit éclairage pour vous orienter dans la toile nébuleuse qu'est internet

Le site de Santé Romande facilite l'accès à l'information de santé fiable sur Internet pour les Romands. Il peut vous rendre service si vous cherchez : de l'information sur une maladie, les coordonnées d'un professionnel de santé, un centre de soin (hôpital, clinique,...), une association médicale, un organisme officiel, des renseignements sur différentes situations de vie.

www.santeromande.ch



La Fondation «Health On the Net» est l'organisation de référence en matière de promotion et de mise à disposition de l'information en ligne sur la santé et la médecine, ainsi que de son utilisation appropriée et efficace. Créée en 1995, HON est une organisation non gouvernementale, sans but lucratif, accréditée par le conseil économique et social des Nations Unies.

www.hon.ch



Le site de la Fédération des Médecins Suisses (FMH) vous donne la possibilité de voir en ligne si un médecin est membre de la FMH. Ce site répertorie également toutes les sociétés cantonales de Suisse.

www.fmh.ch



Le site du Bulletin des médecins suisses vous permet, par exemple, de retrouver un ancien numéro contenant un article qui vous intéresse.

www.bullmed.ch



Le site du Département de l'Economie et de la Santé de l'Etat de Genève vous donne accès à des informations sur des domaines tels que, entre autres : service de protection de la consommation, service du pharmacien cantonal, pandémie de grippe, canicule ou registre du commerce.

etat.geneve.ch/des



Enfin, le site des HUG offre la possibilité de trouver toutes sortes d'information liées aux activités de l'hôpital, parfois de manière ludique, comme par exemple en visionnant en ligne le magazine vidéo Pulsation TV.

www.hug-ge.ch



Tous ces sites sont répertoriés dans la page «Liens» du site de l'AMG.

www.amge.ch

Nouveaux certificats médicaux de dispense de gymnastique

Chères et chers Collègues,

En collaboration avec les maîtres d'éducation physique et les pédiatres, le service de santé de la jeunesse a développé un modèle de certificat médical (CM) pour les cours d'éducation physique à l'école d'un type entièrement nouveau. En effet la traditionnelle dispense ne laissait à l'élève limité physiquement que la possibilité de ne participer à aucun cours, une approche certainement contre-productive pour certains élèves qui précisément auraient besoin d'encouragement à pratiquer une activité physique et sportive. Le nouveau modèle de CM se base au contraire sur les capacités de l'élève, et indique les domaines dans lesquels il connaît des limitations. Le bilan réalisé sur un an montre l'impact très bénéfique de cette nouvelle approche, qui permet à de nombreux élèves de participer à ces activités malgré des limitations ou des maladies chroniques.

Après une période d'essai de quatre ans, l'usage de ce nouveau certificat médical est dorénavant systématisé pour toutes les dispenses d'éducation physique à l'école.

Ce document présente plusieurs options de dispense:

- la dispense totale d'éducation physique, qui concerne des pathologies graves, avec une durée limitée à trois mois ;
- la prescription d'éducation physique adaptée qui porte sur une période déterminée par le médecin ;
- et enfin la possibilité de prescrire des cours de gymnastique de posture. Cette gymnastique basée sur des exercices de renforcement du tronc et de l'aquagym permet d'améliorer la posture et le tonus de la ceinture pelvienne. Elle est proposée à tous les élèves du cycle d'orientation.

Le certificat laisse également de la place pour spécifier les exercices à proscrire ou à prescrire pendant les cours d'éducation physique.

Au verso du certificat, vous trouverez les recommandations pour l'activité physique du SSJ, ainsi que le règlement qui s'applique aux certificats médicaux. Ceci inclut la présentation du certificat médical dans les trois semaines suivant l'absence, une limitation du certificat à une durée maximale de trois mois, et

la possibilité que l'élève participe aux cours en aidant pour le chronométrage ou une autre activité annexe.

Vous trouverez, annexé à cette Lettre de l'AMG, un premier bloc de 10 certificats médicaux. Sur lesquels figurent en bas de la page du côté verso une adresse et un numéro de téléphone où vous pourrez commander des nouveaux exemplaires.

Nous prenons cette occasion pour rappeler l'importance que revêt l'activité physique pour la santé des jeunes, ainsi que le fait que l'éducation physique doit être considérée comme tout autre discipline scolaire et non pas comme une activité «accessoire». De leur côté, les maîtres d'éducation physique font tout le possible pour intégrer tout enfant dans les cours d'éducation physique, et veillent à ne pas pénaliser par la note un enfant qui fournit un effort et des performances adaptées à ses capacités. Cette approche centrée sur la santé et les possibilités de l'élève représente un réel progrès pour la santé.

Nous espérons que ce nouveau certificat répondra à vos attentes et restons à votre disposition pour toute précision.

Dr Paul BOUVIER, médecin directeur du SSJ

Dr Per MAHLER, Médecin attaché à la direction et responsable du centre de médecine d'exercice.

En annexe de ce numéro de la lettre de l'AMG, vous trouverez un échantillon de ces nouveaux certificats médicaux.

Le débat sur la caisse-maladie unique et sociale

Bel exemple de rendez-vous raté

Le spectacle politico-médiatique est terminé. Mais les vraies questions demeurent.

Nous vivons dans un espace professionnel magnifique, situé entre les sciences de la vie, l'humanisme et l'art. Les bases rationnelles de nos procédures diagnostiques, thérapeutiques et opératoires sont basées sur des connaissances qui décodent progressivement la complexité biologique jusqu'au niveau moléculaire et exploitent les développements technologiques les plus avancés. En outre, nous sommes parfois dépositaires de confidences humaines qui ne sont même pas partagées avec des proches. La médecine est un job fantastique. Malheureusement, cette vision idyllique des choses est progressivement détruite par le pourrissement déprimant de nos conditions extérieures de travail.

Dans ce contexte difficile, le débat suscité par l'initiative représentait une opportunité pour poser les bases d'une structure et d'un financement de la santé en Suisse, avec la recherche d'un équilibre entre le libéralisme et la solidarité, une pondération entre la responsabilité collective et individuelle, et la définition d'une coquille économique pour notre mission médicale.

Au lendemain de ce scrutin, comme médecin et citoyen, je ne peux m'empêcher de penser que ce débat essentiel a été raté. En voici quelques illustrations.

1. La présentation des données de base a été médiocre. «Il y a un point commun entre une visite au parc des singes d'un jardin zoologique et une assemblée humaine, c'est la grande richesse des mimiques produites et la pauvreté des informations transmises» [Norman Bailey]. Les débats ont été dominés, à quelques exceptions près, par des slogans polémiques et des éléments passionnels, alors qu'une approche rationnelle, basée sur des données validées, aurait dû être la règle. D'un côté comme de l'autre, les chiffres avancés étaient contaminés par des intentions clientélistes. Déjà les premiers commentaires d'après-votation reprennent les mêmes infirmités.
2. Le discours sur ces questions essentielles a été embrumé par ce que je nomme le paradigme des

4I, à savoir Insignifiance, Indignité, Inculture et Improvisation, qui, dramatiquement, semble devenir la nouvelle caractéristique du débat politique. En voici quelques pépites. Dire qu'une caisse-maladie unique aurait été «un monstre trop coûteux» est une vue de villageois. A l'ère de l'informatique évoluée et des télécommunications rapides, il y a des exemples de sociétés qui comptent cent millions d'adhérents. Mais bien sûr la réponse tient dans la volonté, l'imagination et l'excellence. Quelle loi dirimante empêche qu'une organisation unique propose une palette de contrats d'assurance-maladie différenciés, flexibles et innovants? Encore plus inquiétante était la menace sournoise sur les réserves financières, avec lesquelles «les assureurs joueraient et qui pourraient se volatiliser» [Monsieur Pascal Couchepin]: pourquoi disparaîtraient-elles, sinon malhonnêtement? Si les initiants avaient eu quelque culture classique, ils auraient su qu'une approche respectueuse du peuple eût été de poser deux questions distinctes:

- 1] Voulez-vous un système de caisse-maladie nationale unique pour l'assurance de base?
- 2] Si oui, voulez-vous un système de primes basées sur la responsabilité personnelle, pondérées par des mécanismes de solidarité; ou voulez-vous un système de primes indexées sur le revenu?

Enfin, la question de la concurrence est inappropriée. Ce mot, concurrence, qui appartient à la pensée unique réductrice et à la langue de bois, n'a aucun sens dans le domaine du financement des prestations médicales diagnostiques et thérapeutiques de base. Une concurrence saine ne peut s'exercer que dans les domaines où l'individu est libre de choisir, de graduer son choix ou de renoncer. Or, la maladie est une contrainte, une dégradation, auxquelles une personne est soumise, avec très peu de liberté d'action. C'est pourquoi la médecine est éclairée par un humanisme hippocratique, qui devrait être sa seule référence.

3. Quelle loi cosmique s'oppose à des primes homogènes pour l'ensemble de la Suisse? Le segment d'une assurance ménage ou business qui couvre les dégâts de la nature et les catastrophes naturelles, les primes LPP ou AVS, les taxes d'Etat sur l'essence, sont uniformes dans tout le pays alors que

les inondations, les avalanches, le pouvoir d'achat et la fiscalité sont très inhomogènes selon les cantons. Dans ces domaines, la solidarité entre régions très différentes existe bien. Pourquoi n'existerait-elle pas dans le domaine des primes d'assurance-maladie de base ?

Dans le débat à venir, ces sujets resteront incontournables. Car il ne faut se faire aucune illusion : après cette votation et les élections fédérales d'octobre, nous verrons les loups ressortir du bois et les réalités prendre l'ascendant sur les propos mensongers.

Nous vivons avec des structures qui sont le prolongement de concepts d'il y a un demi-siècle, coagulés par du software. Le système actuel de caisses-maladie est le résultat d'ajustements historiques, dont une partie est certainement de valeur et traitée par des professionnels compétents. Mais ce système a des aspects opaques, que le gouvernement ou le parlement semblent incapables de faire évoluer en grande partie pour des raisons de conflit d'intérêts, et qui donne souvent l'impression que les rats gardent le fromage. D'un autre côté, le système unique proposé était structurellement imprécis et économiquement plein de trous noirs : il n'est donc pas du tout certain qu'il n'ait pas eu des malformations graves.

Est-il réellement impossible d'espérer devant nous un débat sérieux, qui analyse les problèmes avec académisme, qui élabore un modèle relationnel « neuronal » des besoins de santé, des ressources médicales, des ressources financières et des répartitions nouvelles de l'argent nécessaire et disponible, avec une part croissante pour l'épidémiologie et la prévention qui vont devenir des problèmes critiques ? Très récemment, Monsieur Charles Kleiber, notre secrétaire d'Etat à l'éducation et la recherche, a défendu l'idée que le monde académique doit anticiper les débats à venir et doit produire du savoir dans un dialogue permanent qui se confronte davantage à la réalité. La méthode d'analyse statistique et la modélisation de stratégies opérationnelles du système de santé futur devraient être élaborées par des groupes d'excellence universitaires et neutres.

Reprendre le sujet dans l'intelligence, la responsabilité et la dignité est un devoir. Il faudra du savoir-faire et du faire savoir. Nous y avons une place.

Gilles R. MÉRIER

Candidatures

Le Conseil vous rappelle que vous avez le droit (article 19, alinéa 7 des statuts) de demander la discussion à une assemblée générale d'une candidature dans les dix jours qui suivent sa notification par voie de circulaire au corps médical ; si aucune demande de discussion n'est formulée, cela signifie que le corps médical accepte la candidature qui lui est proposée par le Conseil. Le Conseil fait en outre préavis chaque candidature par le groupe de spécialistes concerné.

Dr Alain BARMONT
Centre Médical de Chantepoulet
Rue Chantepoulet 1-3
1201 Genève
Nationalités française et suisse. Né en 1950.
Reconnaissance du Diplôme de Médecin en 2002
FMH de Médecine Physique et Réadaptation

Le Dr Barmont s'est spécialisé en médecine physique et de réadaptation en 1985 à Marseille et s'est formé en 2003 en médecine manuelle SAMM. Il a ensuite passé 5 ans à l'Hôpital Beau-Séjour à la consultation ambulatoire de médecine de rééducation. Il a validé son titre FMH et s'installe en cabinet de ville.

Dr Tuyet-Nga BEHREND-TRAN
Avenue du Lignon 40
1219 Le Lignon
Nationalité suisse. Née en 1963.
Diplôme de Médecin en 2005
FMH de Pédiatrie

Le Dr Behrend-Tran a effectué ses études au Vietnam et a été cheffe de service des maladies infectieuses pédiatriques à Ho Chi Minh-Ville. Depuis son arrivée en Suisse, elle a effectué une formation post-graduée en Pédiatrie au CHUV, au Chablais et à la Chaux-de-Fonds. Elle travaille à temps partiel à Vevey et souhaite s'installer à Genève.

Candidatures (suite)

Dr Jacques BERNIER

Rue Maunoir 16

1207 Genève

Nationalité belge. Né en 1950.

Reconnaissance du Diplôme de Médecin en 1974

FMH de Radio-Oncologie et Médecine Nucléaire

Après avoir suivi ses études à l'Université de Liège et s'être spécialisé en France et aux Etats-Unis, le Dr Bernier a été nommé chef de service de radiothérapie et médecine nucléaire à l'hôpital cantonal de Bellinzone. Depuis avril 2006, il a rejoint le service de radio-oncologie du groupe Genolier. Le centre de radiothérapie de la rue Maunoir, où il travaillera, ouvrira en 2007.

Dr Pascaline COULON DENOENT

Nationalité suisse. Née en 1963.

Diplôme de Médecin en 1989

FMH de Radiologie

Après avoir suivi ses études de médecine à la faculté de Lausanne, le Dr Coulon Denoent a effectué sa formation de spécialiste dans le service de radiologie du CHUV. Elle a ensuite occupé le poste de cheffe de clinique pendant 2 ans au CHUV avant de travailler à Berne à la clinique du Lindenhospital en tant que radiologue FMH indépendante pendant un an. Elle a ensuite assumé la responsabilité de médecin-chef à l'hôpital de Nyon.

Dr Beate LANGENBUCHER

Rue de Vermont 9A

1202 Genève

Nationalité allemande. Née en 1964.

Reconnaissance du Diplôme de Médecin en 2003

FMH d'Ophtalmologie

Le Dr Langenbucher a suivi ses études à Erlangen et obtenu son diplôme de médecin en 1991. Elle a effectué la formation post-graduée d'ophtalmologie et chirurgie ophtalmologique à l'université d'Erlangen (diplôme en 1995). Elle a repris le cabinet du Docteur Bertand Rapp.

Dr Christophe LIBEREK

Rue du Mont-Blanc 22

1201 Genève

Nationalité suisse. Né en 1969.

Diplôme de Médecin en 1996

FMH de Psychiatrie et Psychothérapie

Après ses études à Genève, le Dr Liberek a effectué 6 mois de médecine interne à l'Hôpital de Billens. De retour à Genève en avril 1999, il a travaillé 18 mois en pharmacologie clinique aux HUG. Dès 2000, il a entrepris une formation en psychiatrie adulte et obtenu son titre de spécialiste en 2005. Il est installé en pratique privée depuis octobre 2006.

Dr Martina MARTINS FAVRE

Imagerive

Rue de Rive 1

1204 Genève

Nationalité suisse. Née en 1974.

Reconnaissance du Diplôme de Médecin en 2006

FMH de Radiologie

Après avoir obtenu son diplôme de médecin au Brésil et son titre de Docteur à Genève, le Dr Martins Favre a partagé sa formation de radiologie médicale entre les Hôpitaux de Genève et Sion. Elle a poursuivi son cursus comme cheffe de clinique adjointe au CHUV. Elle vient de rejoindre l'équipe d'Imagerive en février 2007 après un séjour de perfectionnement en sénologie à l'Institut Curie à Paris.

Dr Muriel PILLER CLARAMUNT

HUG – Service de Pédiatrie

1205 Genève

Nationalité suisse. Née en 1971.

Diplôme de Médecin en 1997

FMH de Pédiatrie

Après l'obtention de son diplôme de médecin à Lausanne, le Dr Piller Claramunt a commencé sa formation de pédiatrie. Arrivée à Genève en 2000, elle a suivi 7 années à l'Hôpital des Enfants, dont 18 mois en néonatalogie comme cheffe de service. Pédiatre FMH depuis 2006, elle reprendra le cabinet du Dr G. Ryser au Centre médical des Avanchets en octobre 2007.

Candidatures (suite)

Dr Philippe REY-BELLET
Rue de Lyon 89
1203 Genève
Nationalité suisse. Né en 1964.
Diplôme de Médecin en 1991
FMH de Psychiatrie et Psychothérapie

A la suite de ses études en Valais et à Lausanne, le Dr Rey-Bellet a poursuivi une formation en médecine interne à Lausanne. Il a ensuite effectué une mission au CICR avant d'entreprendre sa formation en psychiatrie à Genève, où il est actuellement médecin adjoint, responsable du secteur Servette depuis octobre 2006

Dr Dominique ROUILLER
HUG Service d'Endocrinologie et Diabétologie
Rue Micheli-du-Crest 24
1211 Genève 14
Nationalité suisse. Né en 1951.
Diplôme de Médecin en 1992
FMH d'Endocrinologie et Diabétologie

Après ses études à Genève, le Dr Rouiller a poursuivi sa formation aux Etats-Unis, à Lausanne et à Genève, conjointement en recherche et en clinique. Actuellement spécialiste FMH en endocrinologie et diabétologie, il exerce dans ce service aux HUG la fonction de médecin-adjoint, avec le titre de privat-docent de la Faculté de médecine de Genève depuis 1994.

Dr Mélita VASSILIADI
Nationalité suisse. Née en 1954.
Diplôme de Médecin en 1996
Psychiatrie et Psychothérapie (en formation)

Le Dr Vassiliadi, après avoir entrepris des études en médecine dentaire, elle s'est réorientée en médecine humaine. Elle a effectué un passage en chirurgie et en gériatrie, avant de se consacrer à la psychiatrie, dans le but d'en obtenir le titre FMH.

Mutations

Nouveaux membres

Les Docteurs Mimoun BENCHAOU, Danuta PANOW, Michèle Andrée SIEGENTHALER et Claudia SCHMEER sont membres depuis le 19 mars 2007.

Membres passifs

René BERGOZ, André CHAMAY, Catherine FORSTER, Lilly RUTISHAUSER

Médecins-conseil

Ville de Genève : Dr Christian LIENGME (médecin-conseil psychiatre)

Hospitalisation à domicile (HAD)



4, rue des Cordiers, 1207 GENÈVE
tél (fax): 022 420 64 80 (81)

24h/24h au 022 420 64 80

1. Le médecin – de l'hôpital ou de la ville – prescrit.
2. SOS Pharmaciens prépare les médicaments injectables, le matériel nécessaire et dispense au domicile du patient.
3. L'infirmière administre les médicaments.
4. L'équipe – médecin, pharmacien, infirmière – assure le suivi et adapte ses prestations aux besoins du patient.

antibiotiques intraveineux, chimiothérapie, traitement antalgique, soins palliatifs, nutrition entérale et parantérale, hydratation, etc.

Remboursée par l'assurance de base

Petites annonces

Cherche confrère ou consœur

Avec droit de pratique pour partager locaux médicaux équipés (médecine générale ou psychiatrie, éventuellement physiothérapeute). Remise ultérieure courant ou fin 2007 à discuter (selon projet et proposition de reprise de matériel et agencement). Rive gauche en périphérie de ville. 90m² sur 2 étages.

Renseignements au 022 736 81 90 (11h45 à 12h15) ou fax 022 736 83 07

A remettre

Belle pièce de consultation dans cabinet médical avec médecin interniste et pédiatre, quartier Servette. Libre de suite. CHF 750.- par mois incluant charges électricité, eau et chauffage. Pour personne travaillant de manière indépendante et assumant son secrétariat.

Contactez le 022 734 46 49 ou 079 334 17 26

A louer

A louer dans un cabinet médical récemment rénové, actuellement occupé par un interniste et un psychiatre. 2 pièces (en-suite) d'une surface totale de 21,5m² (14 + 7,5 m²). La salle d'attente, la réception et le laboratoire sont à partager. Convient à toute spécialité. Disponible de suite.

Informations au 022 346 44 14 ou 078 891 00 29.

A remettre

Cabinet médical rive gauche, périphérie de ville. Surface 100m² environ. Entièrement équipé : RX, ECG, laboratoire, deux salles d'examens. Proche des communications. Convient pour interniste, généraliste, pédiatre.

Tél. 022 752 31 04

HYGISEAT™
W.C. auto-nettoyant
sans contact manuel !

Le « petit coin »
désinfecté et accueillant
pour chacun !

www.autosanit.com
EMERGIE S.A. / 022.340.13.72
 courriel : emergie@bluwin.ch

Agenda

Le trauma : une clinique du mal

Mardi 8, mercredi 9 et jeudi 10 mai 2007

Hôpitaux universitaires de Genève

Site Cluse-Roseaie, Rue Micheli-du-Crest 24, 1211 Genève 14

Auditoire Marcel Jenny

Intervenants : O. Dufour, G. Hourton, G. Rubovsky, S. Virgillito, A. Andreoli, Y. Burnand, MF. Cochennec, J. Girard, P. Ohlendorf, I. Rinaldi-Baud, V. Dubois (Bruxelles), D. Cremniter (Paris), T. Suter (Genève), B. Bierens de Haan (Paris), A. Boscoboinik (Fribourg), B. Saraceno (WHO-OMS), J.P Gontard (Genève), F. Ducrocq (Lille), A. Laubscher (Genève), PL. Assoun (Paris)...

Renseignements et inscription sur <http://congrestrauma2007.hug-ge.ch/> ou Mme E. Robert-Charrue, tél. 022 372 38 66.

La participation au congrès donne droit à une attestation de formation continue de 30 heures.

Agenda (suite)

Nouveaux certificats de salaire 2007 des assistantes et conséquences sur la fiscalité

Restaurant du Parc des Eaux-Vives, le mardi 8 mai 2007 à 18h
Buffet dînatoire à 20h30

Conférenciers : Dr Brigitte Zirbs-Savigny, M. Yves Chevrier, juriste,
directeur de la SFG

Participation aux frais de Fr 20.– par personne perçue à l'entrée.

Inscription jusqu'au 30 avril auprès de la Drsse Dominique Hegelbach,
8 Grandes- Communes, 1213 Petit-Lancy;
tél. 022 793 94 17; fax 022 793 94 32

Invitation par le groupe des généralistes et des internistes généraux
(GGMO)

Tous les membres de l'AMG, spécialistes ou non sont invités; qu'on se
le dise!



La Société Suisse de Médecine subaquatique et hyperbare propose un

Cours de médecine de plongée Medical Examiner of Divers Cours de base (Module I) / Basiskurs

Français : 26-29 avril 2007, Clinique Générale-Beaulieu, Genève

Italiano : 4-6 mai 2007, Ospedale Regionale, Lugano

Deutsch : 10-13 mai 2007, Seehotel Pilatus, Hergiswil

Informations :

Secrétariat SUHMS

M. Spahr, Lerchenweg 9. 2543 Lengnau

tel. 032 653 85 46, Fax 032 653 85 47, e-mail: suhms@tiscal.ch

La lettre de l'AMG

Journal d'information de
l'Association des Médecins
du Canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 11 fois par an

Responsable publication

Pierre-Alain Schneider

Contact pour publication

Damien Rossini

Tél. 022 708 00 22

damienrossini@amge.ch

Conception-réalisation

Christine Faucogney

Publicité

Médecine & Hygiène

Tél. 022 702 93 41

pub@medhyg.ch

Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2000 exemplaires

AMG

12, rue Micheli-du-Crest

1205 Genève

Tél. : 022 708 00 22

Fax : 022 781 35 71

www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :
25 avril 2007**

**Délai rédactionnel :
10 avril 2007**



CERTICAN® FOR HEART AND KIDNEY TRANSPLANTATION

WITH CERTICAN®, IT'S YOUR MOVE!

REDUCES SIGNIFICANTLY THE INCIDENCE AND SEVERITY OF VASCULOPATHY IN HEART TRANSPLANTATION¹

ALLOWS SANDIMMUN NEORAL® DOSE REDUCTION WITHOUT COMPROMISING EFFICACY IN RENAL TRANSPLANTATION²

CERTICAN® (Everolimus) C: Tablet of 0.25, 0.5, 0.75, 1 mg everolimus. Dispersible tablet with 0.1, 0.25 mg everolimus. I: Prophylaxis of organ rejection in adult patients at low to moderate immunological risk receiving an allogeneic renal or cardiac transplant, in combination with ciclosporin for microemulsion and corticosteroids. D: Certican should only be prescribed by physicians who are experienced in immunosuppressive therapy. Adults: Initial dose regimen of 0.75 mg b.i.d. taken orally in two divided doses at the same time as ciclosporin for microemulsion. Dose adjustments based on blood levels achieved, tolerability, individual response, clinical situation and change in co-medication at 4–5 dinner times. Routine blood level monitoring. For dose recommendations, hepatic impairment and dispersible tablets: see Compendium of Drugs. **CH:** Hypersensitivity to everolimus, sirolimus or one of the excipients. **PG:** Co-administration with CYP3A4-inhibitors and inducers. Exposure to UV light and sunlight. Antimetabolite prophylaxis for Pneumocystis jirovecii pneumonia for the first 12 months following transplantation. CMV prophylaxis for 3 months after transplantation. Hyperlipidemia. Monitoring of renal function in all patients. Elevated serum creatinine levels: ciclosporin dose reduction should be considered. Rare hereditary problems of lactose intolerance, lactase deficiency or glucose-galactose maldigestion. Pregnancy: consider carefully risk/benefits use effective contraceptive method. Breast feed not recommended. **UE:** Very common: leucopenia, hypercholesterolemia, hyperlipidemia. Common: viral, bacterial or fungal infections, sepsis, lymphoma, lymphoproliferative disease. Malignancies. Thrombocytopenia, anaemia, coagulopathy, thrombotic thrombocytopenic purpura/haemolytic uraemic syndrome. Hypertension, lymphocele (in renal transplantation), venous thromboembolism, pneumonia. Acne, surgical wound complication. Urinary tract infection. Oedema. Pain. Uncommon: see Compendium of Drugs. IA: Medicinal products affecting CYP3A4 and/or P-glycoprotein (Pgp). Bioavailability of everolimus increased by co-administration of ciclosporin: dose adjustments for both medicinal products. Grapefruit and grapefruit juice. Vaccination: avoid live vaccines. **P:** Tablets of 0.25, 0.5, 0.75, 1 mg; 60. Dispersible tablets of 0.1, 0.25 mg; 60. Sale category: B. For further information, please consult the Swiss Compendium of Drugs. **References** 1: Eisen HJ et al. Everolimus for the Prevention of Allograft Rejection and Vasculopathy in Cardiac Transplant Recipients. N Engl J Med 2003; 349: 847–858. 2: Vitko S et al. Everolimus with Optimized Cyclosporine Dosing in Renal Transplant Recipients: 6-Month Safety and Efficacy Results of Two Randomized Studies. Am J Transplant 2004; 4: 626–633.

13453